

Rainer Hudemann (traduction : Solveig Kahnt)

Sarre-Lor-Lux : Réseaux dans une région centrale de l'Europe

1. Fondements des réseaux dans une région riche de conflits

Depuis quelques décennies, la région Sarre-Lor-Lux s'attribue un rôle de pionnier européen en matière d'interpénétrations transfrontalières. Cette prétention repose sur la nature de ses frontières qui n'ont jamais cessé, au cours des deux derniers siècles, de s'imposer comme des lignes de démarcation particulièrement nettes. Leurs modifications répétées ont motivé des conflits d'autant plus durs. Mais elles ont également engendré, au fil des ans, une grande variété de superpositions et de réseaux, dont certains illustrent des interactions régionales d'ordre plus général dans le cadre européen.

Le terme « Sarre-Lor-Lux » n'a été inventé qu'à la fin des années 60. En raison des guerres et des occupations qui ont marqué cette région frontalière au cours des deux derniers siècles, nombre d'observateurs l'ont qualifié de création artificielle dictée par la volonté politique. Depuis qu'elle existe, cette désignation s'est, en tant que telle, avérée être un mot d'ordre politique efficace et innovant, comme le montre d'ailleurs l'extension progressive de son acception : en fonction du contexte politique, cette appellation peut aujourd'hui inclure le Palatinat occidental, l'Alsace du Nord, la Wallonie et la région de Trèves, voire même toute la Rhénanie-Palatinat. Conformément à la structure des programmes Interreg de l'Union européenne, dans le cadre desquels cette présentation a vu le jour, nous nous concentrons pour notre part sur l'espace délimité par la Région Lorraine, le Grand-duché de Luxembourg et le land de la Sarre, tout en nous autorisant quelques incursions occasionnelles dans les régions voisines.

Le terme « Sarre-Lor-Lux » n'est toutefois pas une création artificielle qui viendrait désigner un nouvel état de faits. Point besoin, pour le prouver, de remonter à la place centrale qu'occupait la Lotharingia médiévale au sein de l'Europe. Les conflits et la coopération qui ont succédé à la Révolution française ont engendré une grande diversité de nouvelles structures transfrontalières, qui constituent précisément l'objet de notre exploration. Certaines d'entre elles sont désormais ancrées dans la conscience collective, d'autres pas. À l'intérieur de cet espace, les perceptions en sont d'ailleurs très variées – les différents points de vue, de nature parfois contradictoire, et les empreintes laissées dans la mémoire se caractérisent par une superposition de structures nationales, régionales et interrégionales.

Telles sont les traces qu'explore ce projet. Pour ce faire, la recherche suit un fil conducteur : les édifices architecturaux – traces topographiques tangibles et visibles reflétant la coopération et les contradictions, le bon voisinage, l'amitié et les tensions. Ces traces sont étroitement liées au souvenir de la souffrance, comme au souvenir des performances. Mais surtout : sans une connaissance approfondie du contexte historique dans lequel elles s'inscrivent, leur caractère transfrontalier serait encore moins manifeste. Or ce sont précisément ces traces qui, bien souvent, sont aujourd'hui enfouies dans les tréfonds de la « mémoire collective ». Il semble par conséquent logique de leur accorder une place particulière dans le choix des thèmes étudiés. Bien que les régions qui forment l'espace Sarre-Lor-Lux se soient structurées selon des schémas très différents, du fait de la diversité de leurs histoires, elles présentent toutes trois des dispositions fondamentales à des processus de démarcation et d'interpénétration transfrontalières.

1.1 Fluctuations des frontières dans l'espace franco-allemand

Si nombre de lieux de mémoire transfrontalière ont en effet leur origine dans des contacts et conflits transfrontaliers, d'autres découlent en revanche des diverses fluctuations de frontières qu'a subies la région. Au cours des guerres de coalition qui commencèrent en 1792, la rive gauche du Rhin fut d'abord

occupée par les troupes révolutionnaires françaises, puis annexée en 1801 dans le cadre de la paix de Lunéville. Avec les deux traités de paix de 1814/1815, la région de la Sarre, dans un premier temps, puis Sarrebruck, en 1815 seulement, revinrent à la Bavière et à la Prusse. Après avoir été annexée par le Reich en 1871, l'Alsace-Lorraine retourna à la France en 1918. Créé à la même époque, le territoire de la Sarre fut placé sous l'administration internationale de la Société des Nations, avec une forte prédominance française, jusqu'en 1935. Cette année là, le premier référendum de la Sarre rendit ce territoire à l'Allemagne, devenue le IIIe Reich. Advint ensuite une nouvelle occupation française, en 1945, transformée en rattachement économique et douanier accompagné d'une autonomie politique limitée, aux contours mal définis, en 1947. En 1955, le second référendum jeta les bases de la restitution définitive, tant politique qu'économique, de la Sarre à la République fédérale qui se déroula en 1957/1959.

1.2 Le Luxembourg : un État souverain dans le tissu des réseaux européens

Au Luxembourg, qui est un État national, les influences transfrontalières s'inscrivent dans un contexte différent de celui de la Lorraine ou de la Sarre ; moins connues, elles feront ici – pour cette raison même – l'objet d'une description plus détaillée.

Au XIXe siècle, qui marque l'avènement des États nationaux en Europe, la formation de la nation luxembourgeoise place ce pays dans une position de carrefour européen : les modèles que l'on adopte, délibérément ou non, d'autres pays vont progressivement constituer des éléments essentiels de ce que le Luxembourg finira lui-même par considérer, au XXe siècle, comme expression de l'identité nationale. Ces influences imbriquées les unes dans les autres, de même que leur capacité plus ou moins élevée à se déployer, en fonction de l'évolution du pays, se manifestent aujourd'hui encore de façon apparente à divers niveaux : du système d'enseignement à la morphologie extérieure et à la structure intérieure des villes, en passant par le système juridique et les interpénétrations économiques.

Dans le Luxembourg du XVIIIe siècle, la classe dirigeante que formait la vieille noblesse s'était largement éteinte, à moins de n'avoir choisi, pour des raisons tant professionnelles que privées, de vivre principalement dans d'autres pays – comportement qui, même s'il est encore caractéristique de la noblesse du début des temps modernes, témoigne déjà des diverses formes d'interpénétrations qui vont traverser le pays et prendre une tournure internationale au XIXe siècle. Alors que l'État national du Luxembourg était en train de se mettre en place, le processus de formation des élites se déroula donc, lui aussi, dans des conditions différentes de celles de nombreux autres pays. La confrontation ou la coopération partielle de la bourgeoisie montante avec les vieilles élites, phénomènes qui avaient activement contribué à la formation de la nation dans certains pays, ne jouèrent pas le même rôle fondamental au Luxembourg. La bourgeoisie dut se former de façon plus autonome.

En raison de l'assujettissement séculaire de ce pays, avant tout aux Pays-Bas des Habsbourg espagnols puis autrichiens, il n'était que partiellement possible de se référer à des traditions propres et spécifiques. Il n'y eut quasiment pas de batailles à l'instar de ces guerres de libération allemandes contre Napoléon ou de cette lutte italienne contre les Habsbourg, qui servirent de catalyseur à la conscience nationale ; vers la fin de l'Ancien régime, la noblesse luxembourgeoise comptait encore parmi les partisans les plus fidèles de la Couronne habsbourgeoise, en dépit des graves divergences qui les avaient opposés tout au long du XVIIIe siècle. Les démêlés avec les dominations ressenties comme étrangères, tant dans le présent que rétrospectivement parlant, se déroulèrent différemment, de façon plus subtile.

Il en résulta des formes particulièrement complexes d'influences qui se superposèrent les unes aux autres au XIXe siècle et ne devinrent véritablement « étrangères », pour la plupart, qu'au cours de la formation de l'État national, entre 1815 et 1839 :

- les vieilles traditions culturelles des classes supérieures, très tournées vers la France jusqu'au XVIIIe siècle ;

- les traditions des Pays-Bas espagnols – puis autrichiens, à partir de 1714 – après l'occupation française de 1684 à 1698, la domination de Philippe d'Anjou de 1700 à 1711, et l'intermède bavarois de 1711 à 1714 ;
- la réapparition et le renforcement durables, aux effets structurels persistants, de l'influence française, avec l'annexion révolutionnaire de 1795 et l'impact des institutions napoléoniennes dans le département des Forêts, jusqu'en 1814 – certaines de ces institutions étaient quasiment identiques à celles qui furent introduites dans la future Belgique ;
- le renouveau des liens avec les Pays-Bas d'un Luxembourg que le Congrès de Vienne proclama grand-duché, en 1815, tout en l'unissant, dans la personne du souverain, au royaume néerlandais et qui, en sa qualité de membre de la Confédération germanique, subit également largement les retombées du processus commençant de formation de l'État national allemand ;
- un début d'autonomisation avec le partage de la province du Luxembourg entre la Belgique et les Pays-Bas, le long de la frontière linguistique, à la suite de la révolution belge de 1830 – cette autonomie à imputer au statut de grand-duché personnel de la maison d'Orange-Nassau ne fut réalisée qu'en 1839, au terme de plusieurs années de conflits, ce qui justifie, rétrospectivement, le choix de cette date comme année de fondation de l'État national ;
- l'essor économique, avec l'adhésion à l'union douanière en 1842, la neutralisation politique du pays, après la tentative – déjouée par la Prusse – de Napoléon III d'acheter le Luxembourg en 1867, et la reprise de l'administration des chemins de fer Guillaume-Luxembourg par le Reich en 1871.

Les influences et les transferts culturels qui résultèrent de ces superpositions complexes de traditions se déployèrent en suivant des lignes tout à fait contradictoires. Ainsi, la mise en place incomplète des privilèges luxembourgeois accordés par Guillaume Ier d'Orange-Nassau en 1815 amplifia les tensions séculaires avec les Pays-Bas plus qu'elle ne les réduisit, mais renforça encore plus, dans le même temps, les liens étroits avec la Belgique. L'adhésion à l'union douanière et l'importance tant politique qu'économique du Reich en Europe après 1871 accrurent l'influence allemande, mais incitèrent également – ce dont les envoyés prussiens et allemands se plainquirent souvent – les nouvelles élites montantes, rapidement suivies par une large partie des classes moyennes et inférieures pourtant germanophones, à se tourner de plus en plus vers la culture française : il ne s'agissait pas d'une profession de foi politique, mais d'une réaction, d'un élément d'« affirmation de soi » des Luxembourgeois. Des orientations délibérées, comme celles qu'exprime l'architecture du Plateau Bourbon, se firent donc tout autant sentir que, par exemple, les migrations transfrontalières de domestiques ou d'artisans.

Le retour à la langue luxembourgeoise, qui acquit une importance croissante aux côtés du français et de l'allemand pendant la seconde moitié du siècle, incarna une volonté d'autonomie de plus en plus affirmée au cours de l'évolution de la nouvelle nation à la croisée de cette multitude de sphères d'influences. Dans ce contexte, on reprit ou rejeta, consciemment ou non, des éléments culturels et traditionnels des divers pays auxquels le Luxembourg avait jadis été lié dans les domaines politique et institutionnel : certains de ces éléments furent alors intégrés à un éclectisme jugé typiquement luxembourgeois. Ainsi, à la différence de ce qui se passa dans de nombreux autres États nationaux, les efforts que déploya le Luxembourg pour allier les influences les plus diverses finirent par constituer un élément clé du processus de formation de la nation.

La Première Guerre mondiale et, bien plus encore, la Seconde – avec l'annexion de fait du Luxembourg par le Reich, son rattachement au Gau de la Moselle et les persécutions lancées par l'appareil allemand des SS – firent qu'à long terme, le pays se tourna plus vers la France que vers l'Allemagne. Hinzert, camp spécial SS situé à Hermeskeil sur le plateau du Hunsrück, dans lequel furent internés la plupart des résistants luxembourgeois, s'est transformé en symbole de cette résistance. Parmi les pays d'Europe occupés, le Luxembourg a compté la plus grande part de résistants, si l'on en rapporte le nombre à celui

de ses habitants. De nombreux sites, tels que la Villa Pauly qui fut le siège de la Gestapo à Luxembourg-Ville, témoignent aujourd'hui de ces expériences.

Au XXe siècle, un certain nombre de grandes personnalités des univers européens de l'économie, de la culture et de la politique ont toutefois incarné le rôle de médiateur de ce pays – une position qui avait commencé à se mettre en place avant l'avènement de l'État national dans son contexte d'interpénétrations d'influences. Dans la période de l'entre-deux-guerres, l'un de ces hommes fut Émile Mayrisch, directeur de l'ARBED, qui s'imposa avec ses concepts de cartels économiques transfrontaliers et ses impressionnantes activités culturelles de médiateur au sein du Comité d'études franco-allemand, activités d'ailleurs largement fondées sur son analyse des intérêts économiques des nations concernées. Après la Seconde Guerre mondiale, certaines de ses idées furent reprises par Robert Schuman qui, en sa qualité de ministre français des Affaires étrangères, allia la défense des intérêts de modernisation de l'État national français avec l'initiative d'une intégration partielle et fonctionnelle à l'Europe au sein de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Le premier ministre du Luxembourg, Joseph Bech, exerça lui aussi une influence notable sur l'intégration européenne dans les années 50 et ce, à plusieurs reprises. Ces personnalités, qui ont su faire preuve de réalisme pour évaluer les perspectives d'avenir transfrontalières des États nationaux, illustrent bien la culture de leur pays d'origine, ce en quoi elles ne vont pas sans présenter quelques similitudes avec certains Lorrains – comme le montre l'exemple de Schuman.

1.3 Superpositions interrégionales et internationales

Ainsi, la Lorraine, la région de la Sarre et le Luxembourg reflètent diverses formes de superpositions et d'interactions à imputer aux relations transfrontalières et aux fluctuations de frontières. Les points de contacts et de confrontations que l'on peut y observer se font souvent l'écho des antagonismes nationaux. Toutefois, avec les progrès de la recherche sur ces phénomènes d'interférences, il apparaît de plus en plus clairement que pour les plus complexes et par là-même les plus intéressants d'entre eux, les catégories nationales n'offrent pas, la plupart du temps, de grille de lecture satisfaisante. Ces processus de superpositions semblent précisément avoir pour caractéristique principale de développer des formes nouvelles et spécifiques au fil des ans, ou des décennies. On le remarque particulièrement en observant l'exemple du Luxembourg.

L'Alsace est encore bien plus marquée, à cet égard, que ne l'est la Lorraine. Elle livre un matériel particulièrement riche et propice à un examen systématique de ce phénomène. Dans la mesure où les régions frontalières ont fréquemment des relations tendues avec leurs gouvernements respectifs, le retour à l'héritage régional peut se voir attribuer un poids politique particulier et parfois même reprendre – sous des formes souvent paradoxales – des traditions de l'« autre » côté, pour consolider l'« identité » propre. Le « droit local » en témoigne de multiples façons. En Alsace comme en Lorraine, il combine des éléments français et allemands, comme le montrent par exemple le droit ecclésiastique, le droit des assurances sociales ou bien encore la législation relative aux règlements de construction. Au Luxembourg, l'observateur a l'impression que les influences essentiellement françaises, belges et allemandes qui ont été reprises ou mêlées les unes aux autres, tout en étant parfois elles-mêmes le produit d'assimilations, ont contribué à la constitution de l'État national, dont elles sont tout simplement devenues un élément clé. Dans le cas du développement urbain de Strasbourg après 1871, cas que nous n'approfondirons pas dans cette présentation, la population autochtone se défendit longtemps contre la physionomie des nouveaux quartiers, qu'elle jugeait « prussienne » – alors qu'elle présentait de grandes similitudes avec les transformations urbaines qu'exécutait alors la France selon le modèle parisien du baron Haussmann. Pour ce faire, on recourut, dans le Strasbourg de cette fin de siècle, aux notions et modèles d'argumentation que le mouvement allemand de protection du patrimoine avait mis en place en reprenant les idées de l'« urbanisme esthétique » – thème que nous développons dans la rubrique Urbanisme. En d'autres termes : la vieille population alsacienne employait des notions allemandes pour lutter contre des notions allemandes et combattait l'« haussmannisation » réalisée par l'administration d'annexion allemande. On ne tarda pas à oublier que les visions alternatives découlaient

de débats allemands – ces idées se fondirent au patrimoine régional. Les incursions dans les rues des nouveaux quartiers de Strasbourg permettent aujourd'hui encore de le constater. La complexité des processus de superpositions ne se limite donc aucunement à l'espace sur lequel se centre cette étude. Il est sans doute adéquat, au contraire, de supposer que ces modèles se rencontrent dans d'autres régions frontalières d'Europe ; la physionomie des villes de la région d'Eupen-Malmédy semble en fournir un exemple supplémentaire.

Certains réseaux transfrontaliers sont caractéristiques de l'espace Sarre-Lor-Lux, d'autres reflètent des flux d'influences typiquement européens des XIXe et XXe siècles. Ainsi, l'historicisme – en tant que style se réclamant d'une multitude de traditions architecturales européennes – d'un grand nombre de constructions de cette région frontalière ne fait que reproduire une tendance alors répandue dans toute l'Europe de la fin du XIXe siècle. Ceci dit, ces constructions renforcent particulièrement les réseaux de la région. Les différentes formes que revêtit ce style dominant l'architecture à de nombreux égards – jusque dans des exemples qui, comme le bâtiment Meder d'Esch-sur-Alzette, cherchent précisément à dépasser cet historicisme. Certains éléments des gares de Metz et de Strasbourg renvoient fortement à ce mouvement, même si Metz est avant tout dominé par le style roman. Quant à l'historicisme excessif du bâtiment administratif de l'ARBED, situé sur le Plateau Bourbon du Luxembourg, dans un quartier très résidentiel, il ne peut que sauter aux yeux : il y a là un mariage entre l'historicisme d'échelle européenne du XIXe siècle et une spécificité propre à l'emplacement frontalier. Car l'agencement des différents styles n'a nullement été laissé au hasard, comme nous le verrons par la suite.

Certains modèles régionaux peuvent également se faire le reflet direct d'influences internationales, comme en témoigne le modeste exemple du vieux moulin de Hennesbau dans la ville de Feulen, au Luxembourg : transformé en centre culturel, il s'inscrit dans la lignée de la tradition Bauhaus allemande, telle que Mies van der Rohe continua de la développer aux États-Unis. Le Musée d'Art moderne d'I.M. Pei, dans le vieux fort de Luxembourg, unit des canons internationaux à des éléments typiquement régionaux, eux-mêmes modelés par les dominations française, espagnole et autrichienne depuis le XVIIe siècle.

Avec une architecture reflétant les tendances internationales de la seconde moitié du XXe siècle, le plateau luxembourgeois du Kirchberg – site au confluent d'influences transfrontalières – n'incarne évidemment pas l'espace Sarre-Lor-Lux, mais l'Europe. Si ces institutions européennes publiques et privées se sont établies en si grand nombre au Luxembourg, la raison en est bien sûr étroitement liée à son emplacement séculaire, à la croisée des influences d'Europe centrale et occidentale, qui l'ont prédestiné à devenir un lieu et un symbole de la coopération européenne. À ce titre, le Kirchberg se situe lui aussi, en tant qu'emblème de la fonction internationale de cette région frontalière, au cœur de la problématique de notre projet.

1.4 Réseaux et identité interrégionale

Cette incursion ne recourt que rarement à la notion d'« identité » – qu'elle soit régionale ou locale. Cette notion peut pourtant s'avérer utile, en tant qu'instrument, dans la mesure où les régions frontalières française et allemande ont toujours cherché à affirmer leur autonomie face aux tensions qui les opposaient à leurs centres nationaux respectifs. Les traditions régionales pouvaient être à la fois la cause et la conséquence de ce phénomène, qu'elles ne manquaient parfois pas de renforcer. Cette notion est également utile dans la mesure où des modèles de comportement inconscients, mais décisifs sur le plan de l'histoire sociale et de l'histoire des mentalités, ont très précocement dépassé les frontières de la région pour donner naissance à des caractéristiques communes, comme l'illustre par exemple la structure des mouvements migratoires ouvriers pendant l'apogée de l'industrialisation.

Mais nous n'utilisons cette notion qu'avec parcimonie. Car elle risque, surtout si elle est utilisée comme mot clé, de fausser les interprétations diverses et antagonistes que l'on peut donner des expériences communes ou similaires de cette région et par là-même de voiler, plus que de dévoiler, la complexité des interférences et des processus de démarcation. Or, l'un de nos objectifs essentiels consiste précisément

à faire prendre conscience de cette foison de relations, dans toute leur diversité et leur complexité. Au Luxembourg, la diversité des influences s'est, de fait, élevée au rang d'élément de l'identité – mais de l'identité nationale. Lorsque l'on dépasse les frontières, les modèles qui restent, dans le contexte des tensions opposant les régions aux sphères nationales, sont différents. Les exemples présentés dans cette étude visent à affiner la perception du problème ainsi que le regard porté sur cette diversité. Au stade actuel de nos travaux, nous ne souhaitons pas dépasser les objectifs que nous nous sommes fixés et qui consistent à livrer les résultats partiels d'une analyse systématique. Ces résultats soulèvent souvent autant de questions qu'ils apportent de réponses provisoires. De ce point de vue, le projet que nous présentons ici continue d'avoir un caractère d'atelier. Il expose des axes capitaux de la recherche sur l'identité régionale, mais n'ambitionne pas de répondre de façon définitive à la question de son existence et de son élaboration. Le concept de réseaux, ou de « Vernetzungen » en allemand, s'avère plus porteur. Notre présentation expose ces réseaux sous un grand nombre de formes. Les réseaux sont non seulement essentiels dans la constitution d'une identité et d'un sentiment d'appartenance transfrontalier, mais témoignent également d'une appartenance véritable dans des domaines variés, dont certains passent assez inaperçus.

2. Modèles d'interprétation

2.1 « Mémoire transfrontalière »

Contrairement à leur acception au sein du débat de spécialistes de ces dernières années, les « lieux de mémoire » sont ici compris dans leur sens premier et littéral. La notion de « lieux », telle que la conçoit Pierre Nora et telle qu'Étienne François et Hagen Schulze l'ont développée dans leur vaste projet « Lieux de mémoire allemands », désigne tous les niveaux de la mémoire collective : des sites, monuments et symboles aux personnes, gestes et romans, en passant par les événements historiques marquants. Notre incursion à travers une région capitale de l'Europe porte en revanche sur des sites matériels, physiquement repérables de l'architecture et des paysages, à travers lesquels se sont manifestées et se manifestent encore les traces laissées par les structures et les expériences transfrontalières. L'allemand permet de l'exprimer à l'aide de la notion de « Stätten » (les lieux en tant que sites matériels), qui se distingue de la notion de « Orte » (terme plus générique), qui a pris un sens quelque peu différent chez les historiens ; le français, qui ne propose qu'un seul terme, permet moins d'opérer une distinction aussi nette.

Ainsi, la portée de ce projet est à la fois plus modeste et plus large. Plus modeste, dans la mesure où certaines strates de la mémoire collective sont ici laissées de côté, ou simplement survolées, alors qu'elles constituent une partie essentielle des « lieux de mémoire » tels que les comprend Nora. Mais également plus large, car il s'agit de se détacher de la dimension nationale et de découvrir les traces matériellement visibles laissées par les expériences complexes d'une région frontalière représentative. Les projets qui, dans la lignée de l'expérience de Nora, ont ensuite vu le jour dans d'autres pays – comme le Danemark, les Pays-Bas, l'Autriche ou bien l'Allemagne, justement – s'appuient eux aussi, avec toutes les difficultés de définition que cela suppose du fait de l'histoire mouvementée du continent, sur les notions d'État national, ou de culture nationale. Or, l'ambition principale de notre entreprise et des critères de sélection des lieux présentés est de les dépasser. Il n'en demeure pas moins que ces lieux entretiennent constamment, ou du moins souvent, un rapport tissé de tensions avec l'instance nationale – l'introduction de cette nouvelle dimension ne le nie pas et il s'agira également de montrer les limites d'une telle restriction.

La mémoire au sens où l'entend ce projet ne signifie pas seulement la mémoire présente, à l'heure actuelle, au sein de la population, ni non plus la mémoire commémorative avec tout ce qu'elle implique de pratiques conscientes. Bien au contraire : au-delà de ces acceptions, cette présentation vise précisément à exercer le regard à découvrir la diversité avec laquelle certains lieux et certains paysages ont manifesté et manifestent, aujourd'hui encore, de façon matérielle et visible, les réseaux transfrontaliers – à savoir les conflits, les coopérations, les zones de contact et les phénomènes de

superposition. Il s'agit donc de contribuer à faire prendre conscience des réseaux culturels, économiques, sociaux et politiques d'une région centrale de l'Europe. Nora a fait remarquer à juste titre que les « lieux de mémoire » apparaissent là où les « milieux de mémoire » disparaissent. La dialectique qui s'engage entre la mémoire encore active et la réactivation d'une mémoire potentielle est également au cœur de notre projet.

Les lieux de mémoire en tant que tels, au sens où nous les entendons, s'articulent donc autour de trois niveaux :

- Les lieux sur lesquels se sont déroulés – le plus souvent à des époques données – des événements spécifiquement liés à l'emplacement frontalier de l'espace étudié.
- Les lieux que l'on a délibérément destinés – le plus souvent en raison de leur architecture – à incarner les interpénétrations et les antagonismes de l'espace frontalier.
- Les lieux qui ont accueilli des activités spécifiquement liées à l'emplacement frontalier ou qui ont particulièrement influencé, du fait même de cet emplacement, l'évolution de ces activités, sans que cela n'ait fait partie du « programme » ou de la destination desdites activités.

Pour le formuler différemment : dans cette présentation, les lieux ne renvoient pas seulement à la mémoire active et commémorative actuelle ; ils sont également des témoignages qui peuvent, mais ne doivent pas nécessairement, provoquer une réactivation de la mémoire. L'oubli est une composante à part entière du complexe global que forme la mémoire. L'oubli peut refléter les mutations des différentes formes que revêt la mémoire. L'oubli délibéré peut également, surtout dans un espace frontalier aussi riche en conflits, être un instrument pour se démarquer de l'autre et peut donc, à ce titre, très bien représenter la complexité des tensions qui opposent les partenaires ou les groupes en jeu – et ce, quelle que soit leur composition.

Dans un grand nombre de lieux, le souvenir et la mémoire ne peuvent s'activer qu'à partir du moment où l'on est capable de « déchiffrer » ces lieux. Il est rare que l'on puisse saisir les références transfrontalières qui se nichent dans la physionomie des villes ou des cités ouvrières de l'espace transfrontalier avec la même spontanéité que dans le cas des monuments aux morts : il est généralement nécessaire de connaître le contexte relativement complexe dans lequel s'inscrivent les modèles d'urbanisation européens ou l'histoire du logement. Avec les exemples que nous proposons ici, nous voulons inciter le regard à découvrir de telles traces et l'entraîner à percevoir la diversité que dissimulent, bien souvent, les différents sites de la région.

Mais pour en revenir aux monuments aux morts : s'il est possible d'en avoir une appréhension « spontanée », ce n'est toutefois qu'en apparence – et cela vaut également pour un grand nombre d'autres monuments. Au cours de ces dernières années, ce domaine a fait l'objet de vastes recherches, tant dans un cadre national que franco-allemand, comme les études comparatives de Charlotte Tacke. Les régions frontalières exigent néanmoins la prise en compte de dimensions supplémentaires. Si les monuments aux morts renvoient de toute évidence à des conflits transfrontaliers, leur interprétation peut également s'avérer plus compliquée et ce, particulièrement dans les espaces frontaliers. L'inscription « Aux enfants de... » apposée sur les monuments aux morts de tant d'endroits, en Lorraine, ne peut déployer toute son intensité dramatique à la simple vue du monument lui-même, mais seulement à partir du moment où l'on sait que les morts en question se sont battus de part et d'autre de la frontière, les uns contre les autres, et qu'il est donc impossible, pour cette raison, d'évoquer leur souvenir avec un « Morts pour la patrie » collectif. Le guerrier « allemand » courroucé de la gare centrale de Metz peut se voir prêter des traits « allemands » et agressifs ou « français » et dissuasifs. Si l'on connaît l'histoire de cette statue de Roland et les étapes qu'elle a traversées depuis 1908, on y verra en outre une sorte d'archétype de la multitude d'interprétations, d'expériences et de dominations qui se sont superposées les unes aux autres dans la région. L'ambivalence sommeille même dans les monuments d'apparence simple, dont la lecture semble évidente, et ce, jusque dans les moindres détails ; quant à ces monuments, ils sont une manifestation directe de la complexité de l'existence dans un pays pour lequel

on s'est si souvent battu et qui n'a jamais cessé, dans le même temps, de développer des fonctions de relais. Dans un contexte quelque peu différent, Freddy Raphael a introduit la notion de « mémoire plurielle de l'Alsace » : il pointe le cœur du problème.

La mémoire est soumise à de perpétuelles transformations. Les objets et les lieux peuvent incarner des contenus extrêmement divers à différentes époques, ou bien même à une seule et même époque, aux yeux de différents groupes – surtout quand il s'agit de groupes nationaux. La physionomie des fermes allemandes et lorraines a donné lieu à des interprétations idéologiques radicalement différentes de part et d'autre de la frontière, après 1918. Pour la plupart des Messins de longue date, la gare de Metz est restée, pendant près d'un siècle, un symbole de la domination annexionniste allemande de l'époque du Reich ; alors que pour un grand nombre de vieux Allemands des années qui précèdent la Première Guerre mondiale, ce centre de modernisation de la région symbolisait une affinité historique riche de traditions avec la Lorraine. Depuis que les Monuments historiques français en encouragent l'historicisation, soit 1980 environ, elle s'est transformée en symbole de la réciprocité des influences franco-allemandes. C'est précisément lorsqu'ils ont été vécus comme antagonistes que certains modèles relatifs à la mémoire, tout comme le refus de se souvenir, ont pu se charger d'émotions particulièrement fortes.

2.2 À la recherche de catégories des lieux de mémoire

Durant la phase de collecte de matériel pour ce projet, l'enjeu premier a été d'identifier des lieux reflétant des situations transfrontalières. Les neuf chapitres de cette présentation ne s'articulent pas autour de catégories théoriques, mais autour de catégories fonctionnelles liées à l'utilisation ou à la destination – actuelle ou passée – des lieux que l'on peut découvrir dans la vie pratique d'aujourd'hui.

En guise d'introduction, nous tenterons toutefois d'identifier quelques éléments de liaison typologiques pouvant s'appliquer aux divers objets étudiés.

En voulant s'émanciper du cadre national dans lequel ont été menées, jusqu'à ce jour, la plupart des études sur les « lieux de mémoire », ce projet se lance dans le défrichage d'un domaine nouveau : en effet, nombre de notions et de catégories qui se sont imposées au cours des intenses débats de spécialistes de ces dernières années ne peuvent s'appliquer à cette étude, dans la mesure où elles répondent généralement à des problématiques différentes.

Parmi les catégories récemment proposées par les chercheurs, la classification des lieux de mémoire d'Aleida Assmann nous rend des services appréciables. Examinons-en donc les capacités et la portée heuristique dans le cadre de notre problématique. L'étude d'Assmann différant en grande partie de la nôtre, nous nous autoriserons quelques modestes écarts et développements par rapport à ses définitions, dans certains cas, pour permettre de meilleures interprétations scientifiques ; car il s'agit avant tout non pas de reprendre son système, mais de s'en aider pour structurer notre matériel.

- Les lieux générationnels sont les lieux dans lesquels la mémoire individuelle d'une famille a pu s'ancrer dans la durée, sur plusieurs générations – et ce, éventuellement jusqu'à nos jours. Ils sont plutôt rares dans notre étude, dans la mesure où la mémoire ou les bribes de mémoire transfrontalières sont au contraire plutôt liées aux migrations, aux déménagements librement consentis ou imposés, voire aux exils forcés et aux évacuations comme en 1871, en 1919 et, à plusieurs reprises, pendant la Seconde Guerre mondiale. Si l'on étend la notion d'Assmann au-delà de sa stricte définition de lieu de la vie familiale, cela s'applique également, dans le domaine économique, à la vieille tradition verrière, telle que l'illustre par exemple la famille Raspiller, qui fut contrainte de déménager à plusieurs reprises pour des raisons économiques. Cela vaut aussi pour les diversifications de sites économiques, au cours desquelles le siège d'une entreprise ne demeurerait pas nécessairement, à long terme, à son lieu d'origine, et dans le cadre desquelles la mémoire transmise de génération en génération s'est parfois ancrée, d'une décennie à l'autre, dans des lieux différents ou dans plusieurs lieux à la fois. Les raisons principales en furent la croissance des entreprises et le désir de saisir de nouvelles opportunités, comme dans le cas de l'itinéraire des

Stumm, du Hunsrück à la Sarre. Du fait des déplacements de frontières comme ceux qui se sont produits entre l'Allemagne et la France après 1871 ainsi que des annexions de fait, comme en 1940, certains endroits ont par ailleurs pu changer d'appartenance nationale. La dynastie industrielle de Wendel a été particulièrement marquée par ce phénomène. Dans les familles d'ouvriers, en revanche, il est possible de trouver une mémoire générationnelle en un seul et même lieu dans la mesure où nombre d'entre elles ont trouvé du travail dans la même entreprise pendant des générations – leur mémoire, généralement liée à la vie ouvrière d'un lieu donné, ne sera alors une mémoire « transfrontalière » que dans le cas de fluctuations de frontières.

- Les lieux saints, qui trouvent ici leur place dans la rubrique de l'Architecture religieuse, comptent en revanche depuis les temps les plus reculés parmi les sites sur lesquels les frontières nationales exercent une influence comparativement moindre. Il n'en a pas nécessairement toujours été ainsi, comme l'illustre la mise en scène du pèlerinage du Heilig Rock, à Trèves, qui avait été choisi comme lieu de rassemblement national en 1934, juste avant le référendum de la Sarre qui s'est déroulé en 1935. Mais il en a souvent été ainsi, comme on peut le constater en étudiant des courants de pèlerinages moins politisés ou en observant l'évolution de sites véritablement multifonctionnels tels qu'Oranna/Berus : cette tour d'Hindenburg aux connotations nationales dans l'entre-deux-guerres a d'abord été un lieu de pèlerinage médiéval, avant de finir par se transformer en monument européen d'après-guerre.
- Les lieux commémoratifs sont les lieux les plus proches de notre problématique – au premier abord, du moins. Alors que les lieux générationnels incarnent une continuité de la vie et des expériences que l'on a rassemblées dans un lieu donné, les lieux commémoratifs sont au contraire, selon l'acception d'Assmann, l'expression de la rupture d'une tradition qui ne vit plus par elle-même et qui s'est figée dans un endroit, sous forme de vestiges ou de monument commémoratif. Pour la faire revivre, il est nécessaire d'en parler, de la raconter et d'expliquer les expériences du passé. Les lieux commémoratifs ne couvrent donc qu'une partie – la plus petite, même – des traces de la mémoire transfrontalière, au sens où nous l'entendons dans cette incursion. En apportant un éclairage nouveau, le retour à de telles traditions peut toutefois faire apparaître des structures potentiellement inconscientes, à l'heure actuelle, et leur permettre de déployer, ou de renforcer, leur efficacité. Assmann différencie les tombeaux, dans lesquels le mort reste présent, des lieux commémoratifs, dont les actions passées sont absentes. Les tombeaux font partie de nos sites. Mais dans le cadre de la problématique des réseaux transfrontaliers, la distinction systématique d'avec les lieux commémoratifs n'est pas pertinente. Nous les rangeons donc dans cette catégorie.
- Les ruines sont des lieux de commémoration qui ont été séparés de leur contexte d'origine et ne subsistent plus que sous forme de vestiges qui « se dressent dans un monde devenu étranger », comme l'explique Aleida Assmann. Mais avec une telle définition, c'est à l'observateur qu'il revient de décider si un site relève plus de la ruine ou du lieu de mémoire. Dans la conscience collective de la Sarre, le camp de la Gestapo « Neue Bremm » a été, pendant des décennies, une « ruine » oubliée, ou qu'il fallait oublier, alors que pour les anciens prisonniers, leurs familles, leurs amis et les représentants des victimes, il s'agissait d'un lieu de mémoire. Les bâtiments délabrés d'anciennes fabriques comme la verrerie de Fenne sont en passe de devenir des ruines, mais il serait éventuellement possible, avec un peu d'information, de les rendre à la conscience traditionnelle.
- Les lieux traumatiques ne manquent pas, dans la région. Et par là-même les sites qui, de l'avis de beaucoup, ne devraient pas faire office de lieux de mémoire. Dans ce cas comme dans d'autres, ces lieux pourront être perçus de telle ou telle façon en fonction des groupes concernés. Pour les uns, ils seront au centre de la mémoire, alors que pour les autres, ils ne joueront – ou ne devront jouer – aucun rôle. Tel a été le lot du camp « Neue Bremm » de la fin de la guerre à la fin des années 1970 ; et aujourd'hui comme hier, il s'avère très difficile de conférer une forme « valable » à ce lieu, en tant que lieu commémoratif. Les victimes portent bien sûr un tout autre regard sur un tel traumatisme que le peuple des coupables – et nous usons ici de notions qui ne rendent pas toujours compte, il est vrai,

de la complexité de la réalité des camps sous le national-socialisme. La Lorraine et le Luxembourg fournissent de nombreux exemples de camps nés sous la domination et la terreur national-socialistes : du siège de la Gestapo, dans la Villa Pauly au Luxembourg, au camp spécial SS de Fort Queuleu à Metz. Et pourtant, aujourd'hui encore, les difficultés que présente l'héritage de cette région sans cesse marquée par les fluctuations de frontière ne se réduisent pas à l'époque national-socialiste. À titre d'exemple : l'ancienne verrerie de Meisenthal, dans le Pays de Bitche, et l'Art nouveau de l'École de Nancy témoignent jusqu'à nos jours des traumatismes du rattachement de la Lorraine en 1918 : ce n'est qu'en 1999, à l'occasion d'une exposition commémorative consacrée à ce centre du Jugendstil français, qu'il a été possible de montrer qu'une partie significative des œuvres d'Émile Gallé, l'un des artistes majeurs de l'Art nouveau de Nancy, a vu le jour dans un village alors allemand – Meisenthal ; chose que l'on a tue pendant plus d'un siècle. Il a fallu attendre cette année-là pour pouvoir activer et remodeler, dans le cadre d'une coopération franco-allemande, la mémoire que portent les vieux lieux de production du Pays de Bitche. Les traumatismes se cachent – ou : se révèlent – donc également dans des lieux où ils ne s'imposent pas par la force de l'évidence. La position dominante qu'occupe la mémoire de l'époque national-socialiste peut dissimuler d'autres traumatismes, qui continuent de couvrir souterrainement et pourront réaffirmer leur actualité au bout de quelques décennies – dans un contexte qui se sera toutefois foncièrement transformé.

Les catégories d'Assmann permettent – dans une acception parfois plus large – de systématiser nombre de problèmes posés par notre sélection d'objets. Mais certains lieux dans lesquels se manifestent les réseaux et les antagonismes transfrontaliers dépassent le cadre de ces catégories. Grâce à la notion de traces, il est possible de résumer quelques catégories supplémentaires, qui recoupent partiellement celles que nous avons exposées ci-dessus, mais ouvrent également d'autres perspectives.

- Les traces de réseaux comprennent un grand nombre d'objets qui semblent totalement étrangers, au premier abord, aux catégories de la mémoire consciente. Elles sont particulièrement présentes, par exemple, dans le vaste domaine des concepts urbains et architecturaux ainsi que dans celui des cités ouvrières.
- Les traces de dépassement des frontières se distinguent des traces de réseaux dans la mesure où elles témoignent d'une volonté plus active de franchir la frontière et où elles sont soumises à des processus de contrôle.

Les différentes possibilités de classification que nous proposons ici se rapportent à l'ensemble des objets de cette présentation, ne serait-ce que parce que diverses catégories peuvent s'appliquer aux mêmes objets selon les époques, la problématique et le point de vue de l'observateur. Or, c'est bien là que s'exprime, une fois de plus, ce que nous voulons montrer : la diversité et la complexité de cet espace.

2.3 Vecteurs des réseaux transfrontaliers

L'hétérogénéité des modèles relatifs à la mémoire et à l'oubli repose sur la complexité des structures de réseaux, dont nous présentons ici les fondements de façon volontairement simplifiée :

1. Modèles nationaux. Dans une région aussi riche de conflits et aussi marquée par les frontières nationales que la région Sarre-Lor-Lux, les catégories nationales ne dominent pas à elles seules la « mémoire collective » et les processus de formation de réseaux, même si les autres modèles se sont souvent constitués en dialectique avec la dimension nationale. Cela est d'autant plus étonnant que, du fait des conflits nationaux, on aurait précisément pu s'attendre, dans ce domaine, à une importance excessive des empreintes laissées par la nation.

2. Modèles relatifs à l'espace frontalier. La confrontation des normes et archétypes nationaux s'est déroulée différemment selon les phases et les régions. Elle a non seulement donné le jour à des délimitations et démarcations, mais également à des transferts, des superpositions, des interpénétrations, des formations de réseaux et des processus d'appropriation. Le déroulement a pu en

être conscient comme inconscient – à tel point que l'origine de certains éléments qui les constituaient et découlaient d'un contexte national a d'abord été refoulée, puis oubliée.

3. Formation des États nationaux. Au Luxembourg, l'adoption de différentes influences en provenance des nations voisines a caractérisé la forme spécifique qu'a revêtue la formation de l'État national, au XIXe siècle et au début du XXe siècle. À l'inverse, l'identité de ce pays a cherché à se consolider en se démarquant ostensiblement de ces influences. C'est donc l'avènement en tant que tel de l'État national luxembourgeois qui permet de découvrir les empreintes transnationales et la complexité de leurs structures.

4. Conscience des traditions régionales. Au cours de la formation de ses États nationaux, au XIXe siècle, l'espace frontalier franco-allemand a subi des influences tout à fait différentes de celles du Luxembourg ; les formes revêtues par les phénomènes de démarcation et de superpositions qui en ont découlé sont donc différentes, elles aussi. En Alsace, surtout, mais également en Lorraine, de façon plus discrète, le retour à des modèles de traditions régionales a permis de saisir des opportunités de développement propre face aux grandes nations et s'est transformé en clé de voûte des processus de transfert, d'adaptation et d'appropriation. À l'inverse, certains processus de transfert ont apporté de nouveaux éléments à même de créer et de développer une conscience régionale.

5. Domination. La dominance politique a constitué un facteur important qu'il ne faudrait toutefois pas surévaluer. Dans bien des cas, le transfert et les interpénétrations de modèles nationaux au sein de l'espace frontalier n'ont pas reposé sur les décisions du pouvoir en place, mais sur des mécanismes plus subtils – d'où leur efficacité profonde et marquante, en partie, tant de par le passé que de nos jours.

6. Déphasages de modernisation. Certaines conduites et certains profils de développement se sont plus rapidement mis en place dans l'empire allemand, du fait de sa forte pression démographique et de son industrialisation forcenée, qu'en France et au Luxembourg. De 1871 à 1918, l'Alsace-Lorraine les a souvent adoptés en dépit – plus qu'en raison – des circonstances relatives à l'annexion, dont on aurait plutôt pu penser qu'elles susciteraient des réactions de rejet. Au Luxembourg, ils renforcèrent la composante du transfert dans le processus de formation de la nation. De tels déphasages de modernisation comptent parmi les facteurs de transfert les plus efficaces.

7. Structures de communication. Si elles revêtent un aspect visible et manifeste, par le biais des voies de communication comme les routes, les rails, les canaux et les ponts, elles se déclinent également sous des aspects plus complexes. C'est ainsi que l'on assiste, dans les villes de grande, moyenne et petite tailles de la fin du XIXe siècle, à la constitution progressive de cercles de communication formés d'experts et de notables dont les discussions et les décisions sont de moins en moins guidées par des considérations nationales, et de plus en plus par des critères professionnels. Même s'il est difficile de les situer, topographiquement parlant, on peut affirmer que ces cercles ont en quelque sorte été des courroies de transmission dans le cadre des déphasages de modernisation. Ils ont également permis de canaliser certains courants de protestations – qu'ils aient visé la politique nationale, se soient retournés contre la modernisation ou aient eu d'autres motivations – et de libérer des énergies à la fois nouvelles, communes et porteuses d'identité.

8. Société bourgeoise. L'émergence de la société bourgeoise, de ses normes et de ses objectifs a largement été déterminée par le champ d'action de la modernisation urbaine et technique, qui a pu être utilisée comme instrument de contrôle social et comme moyen de faire régner l'ordre à l'encontre des « classes dangereuses ». Même si les évolutions socio-historiques n'ont pas toujours été identiques et ne se sont pas toujours déroulées aux mêmes moments dans les différents pays, elles ont contribué, par-delà les frontières, à réduire le poids des directives politiques et nationales dans le quotidien de la région.

9. Médiateurs entre les nations. Faisant fi de l'espace frontalier, les points de cristallisation personnels et topographiques de la coopération transfrontalière ont réussi à se transformer en courroie de transmission et à diffuser de l'autre côté de leur frontière des normes, des modèles et des stratégies d'action qu'ils avaient repris à leur compte, alors qu'ils avaient vu le jour dans un cadre national. Ces fonctions revêtues

par la région frontalière rencontraient toutefois des limites, selon la conjoncture des antagonismes nationaux – qui influencent bien plus les structures de communication que les processus de superposition inconscients – et la durée de vie des systèmes nationaux.

10. Conflits et réseaux. Les divers modèles de superposition qui ont vu le jour dans la région au cours de ces deux derniers siècles font preuve d'une étonnante durée de vie. Nombre d'entre eux proviennent d'époques et de situations riches en conflits. Mais ce sont précisément eux, comme nous l'avons déjà souligné, qui sont susceptibles d'engendrer une multitude de structures parmi les plus profondes, qui formeront à long terme des réseaux transfrontaliers d'intensité variable mais en tout cas durables. Ainsi, les régions qui ont fait l'expérience de la complexité de ce genre de superpositions sont à même d'endosser, sur le plan national, des fonctions de relais entre leurs pays respectifs.

Il va sans dire qu'il n'existe pas de correspondance systématique entre les facteurs d'influence que nous avons succinctement présentés et certains lieux de mémoire donnés. Chaque lieu de mémoire représente en règle générale plusieurs facteurs, à un moment donné ou à des époques différentes. Une telle typologie des facteurs d'influence s'applique donc à la totalité des lieux étudiés.

3. Plan de la publication

Gerhild Krebs (traduction : Annick Tassot)

3.1 Une géographie des souvenirs

Cette publication tente de dresser, à titre d'exemples, un inventaire des sites de la Grande Région dans la mesure où ils représentent des lieux de mémoire transfrontalière. Sont particulièrement pris en compte des lieux de mémoire de 1800 jusqu'à aujourd'hui dont la mémoire qu'ils reflètent s'est modifiée dans le cadre des États nationaux, que ce soit par la construction de nouveaux bâtiments, leur modification, leur démolition ou leur changement de fonction. Il s'agit donc de parvenir à une esquisse limitée dans son cadre géographique mais complexe dans sa conception, au travers d'une carte de la mémoire de cet espace transfrontalier multilingue réunissant divers États nationaux et constitutions sur une période de deux siècles.

Même si notre choix s'est porté sur une certaine terminologie afin de structurer scientifiquement cette géographie des souvenirs, nous souhaitons éviter de présenter une vision du contenu tronquée au préalable, et proposons donc également un second niveau d'interprétation. C'est pourquoi la répartition thématique des bâtiments et sites a été effectuée selon des critères fonctionnels ainsi que selon leur implantation socio-économique dans le paysage topographique.

Les neuf chapitres traitent ainsi les thèmes suivants :

- Culture ouvrière, associative et politique
- Évolution des villages
- Lieux commémoratifs et monuments
- Architecture industrielle et commerciale
- Infrastructure et architecture des transports
- Architecture de la culture et des loisirs
- Architecture militaire et frontalière
- Édifices religieux
- Urbanisme

Dans certains cas nous avons attaché des objets à plusieurs rubriques comme, par exemple, l'Église Sainte-Barbe à Crusnes qui est considérée à la fois comme un édifice sacré et comme le témoignage

impressionnant d'une conception architecturale industrielle. S'ajoutent à cela des articles avec des éléments d'information concernant un ou plusieurs sites de commémoration. Vous pouvez y accéder directement grâce à une rubrique spécifique du menu.

Cette sélection comporte également des bâtiments actuels orientés vers l'avenir, évoquant le thème de l'amitié franco-allemande ou symbolisant l'avenir européen et contribuant à le créer. Le travail de la mémoire des expériences de la guerre dans la Grande Région s'exprime d'une part dans les lieux de commémoration, mais conduit d'autre part et avant tout à des réinterprétations créatives. Parmi ces bâtiments exprimant l'atmosphère de renouveau et la réorientation de l'après-guerre, on compte l'Académie européenne d'Otzenhausen ou le monument européen de Berus, tout comme l'exemple le plus récent: l'Eurozone Sarrebruck-Forbach, un projet-pilote européen, première zone commerciale transfrontalière du continent.

Le cadre temporel, qui s'étend du début du XIXe siècle à nos jours, ne signifie pas que seuls les objets architectoniques ayant perduré durant toute cette période ont été pris en considération. On présentera aussi d'autres bâtiments, qui existaient déjà ou ont été construits durant cette période et qui ont subi des modifications diverses ou des changements de fonction ; certains ont été démolis entretemps. La date qui marque le début de l'étude de ces bâtiments peut varier en fonction des différents articles, englobant souvent des périodes antérieures sans pour autant prétendre à les approfondir autant.

Les édifices ont été choisis en fonction de leur importance pour les relations transfrontalières, l'identité nationale des maîtres d'ouvrage n'étant donc pas primordiale. Ainsi les objets sont pour la plupart des bâtiments publics, mais aussi – bien que dans une moindre mesure – privés.

Ces objets représentent autant de processus délibérés que non délibérés dans leur évolution. Les décisions des gouvernements, des forces armées ou des entreprises d'agir, à partir de leur propre pays ou de l'étranger, sur les échanges transfrontaliers ou sur la relation au pays voisin, sont une des formes de processus délibérés, que nous retrouvons de façon identique ou similaire dans d'autres régions européennes. Ces processus se caractérisent généralement par leur sérialité, leur stricte fonctionnalité et l'uniformisation de leurs détails architecturaux ; tel est le cas des bâtiments militaires comme les bunkers ou les casernes, ainsi qu'en partie des gares de l'époque du Reichsland Alsace-Lorraine et des différents modèles de cités ouvrières. Ces processus ont souvent été liés à des normes de production et d'uniformisation industrielle de certaines pièces de construction, comme par exemple lors du plan national-socialiste de reconstruction dans la « Westmark ». Comme le montrent de nombreux objets présentés, les processus délibérés et non délibérés étaient souvent imbriqués les uns dans les autres sous de multiples formes.

Les bâtiments sur lesquels ce projet se concentre sont ceux dont la construction a été la condition préalable à une action transfrontalière et/ou une de ses conséquences. C'est le cas du canal des houillères de la Sarre, fruit d'accords transfrontaliers entre la France et la Prusse et qui devait favoriser le commerce sur les voies navigables. Parmi les transformations subies par les bâtiments, on compte aussi certaines formes de détérioration ainsi que de démolition de bâtiments. Malgré la volonté de départ de l'intégrer au projet, un aspect de ce domaine a dû être laissé de côté en raison du manque d'études sur la question ; il s'agit des destructions de synagogues et d'autres bâtiments de culte juïques, perpétrées par des occupants allemands entre 1940 et 1944 en Lorraine et au Luxembourg. Un des desiderata de la recherche transfrontalière est de parvenir à faire reconnaître la fonction commémorative de ces bâtiments détruits ou partiellement détériorés.

On portera une attention particulière aux bâtiments ayant subi un changement de fonction ponctuel ou permanent sous l'influence de certaines institutions ou de citoyens du pays voisin. Concernant ces nombreux bâtiments dont la fonction a parfois changé à plusieurs reprises, il s'agissait particulièrement de déterminer la valeur symbolique de ces transformations. On peut citer, parmi les cas spectaculaires de ce genre, plusieurs bâtiments de la ville de Metz et le bâtiment prussien de l'ancienne direction des mines à Sarrebruck.

Des modifications des paysages à grande échelle englobant aussi de nombreux bâtiments font également l'objet de cette analyse. C'est pourquoi, en plus du chapitre consacré à l'architecture militaire et frontalière qui comprend les fortifications de la ligne Maginot et de la ligne Siegfried, un autre chapitre est consacré à l'infrastructure et traite aussi des bâtiments en lien avec le réseau ferroviaire, les ponts, les axes routiers et les canaux. Le classement d'un groupe d'objets d'étude comme celui comprenant les lignes ferroviaires et les gares dans le chapitre consacré à l'infrastructure est motivé davantage par leur importance économique que par leur fonction militaire, certes importante elle aussi mais pas déterminante.

Les bâtiments ont souvent, pendant quelques dizaines d'années, plusieurs fois changé de propriétaires et d'administrateurs en raison des modifications du tracé de la frontière. Se pose alors la question de l'influence réciproque de ces bâtiments issus de divers maîtres d'ouvrage en un seul et même lieu. Cette dimension de la problématique conduit à l'analyse de grands ensembles et de paysages urbains ou ruraux symboliques, comme par exemple dans le cas de Spicheren, Metz, Luxembourg, Bitche ou Sarrelouis.

Le terme d'ensemble employé ici ne s'inspire pas du concept de patrimoine historique, il se rapporte à une vision plus large définie par un groupe de bâtiments construits à des époques différentes et situés dans un même endroit ou à proximité les uns des autres, à leurs fonctions historiques et leurs liens réciproques. Les ensembles peuvent aussi comprendre des bâtiments géographiquement éloignés les uns des autres, dans la mesure où un lien interne les unit. On retrouve un tel ensemble dans l'article sur Michel Ney en Sarre qui analyse des bâtiments de Sarrelouis, d'Ensdorf et de Sarrebruck pour montrer les variations dans l'interprétation du souvenir à travers l'exemple de ce général franco-sarrois de l'époque napoléonienne. Ces ensembles, qui font appel à plusieurs époques historiques ou à plusieurs territoires transfrontaliers, rassemblent des bâtiments qui datent de différentes époques et qui n'auraient pas forcément été considérés comme un ensemble dans le sens où l'entend le patrimoine historique.

Rainer Hudemann (traduction : Annick Tassot)

3.2 Mode d'emploi de la présentation

Cette publication en ligne proposant un tour d'horizon de la région transfrontalière ne se présente pas comme un guide prétendant à l'exhaustivité, même si elle contient de nombreux détails historiques sur les objets présentés. Il ne s'agit en aucun cas d'un guide d'histoire de l'art – un domaine déjà très bien couvert, soit par le « Dehio » ou par les guides Dumont. Sont par contre davantage soulignés certains aspects qui peuvent contribuer à découvrir et à comprendre les actions et les interactions transfrontalières aux XIXe et XXe siècles. Les informations significatives à cet égard sont au centre de notre intérêt. Des références bibliographiques à la fin des articles ou des textes introductifs, dont le nombre est limité en raison de la particularité du media, permettent aux lecteurs d'obtenir des informations supplémentaires. La plupart des ouvrages cités ici contiennent eux-mêmes des indications renvoyant à d'autres ouvrages plus spécifiques.

La présentation ne prétend pas non plus à l'exhaustivité en ce qui concerne les objets d'études choisis. Ils sont en effet beaucoup trop nombreux et au regard des moyens à disposition, il aurait été impossible de les traiter. Un des fils conducteurs de cet ouvrage était d'étudier toute une gamme de traces de la mémoire transfrontalière sous des formes variées et d'en tirer des exemples caractéristiques pour sensibiliser le regard du lecteur à ces liens de causalité. Les auteurs espèrent que les lecteurs élargiront leur champ de vision à d'autres exemples à partir des environ 800 objets traités. Une sélection d'objets qui n'ont pas pu être analysés ici est fournie au cours des articles.

3.3 L'équipe

Nous remercions particulièrement tous les auteurs d'avoir participé à ce projet et d'avoir supporté, pour la première édition de cette publication en 2002, des conditions de travail parfois très contraignantes qui se

sont souvent traduites par une course contre la montre – notamment en raison de la structure du programme Interreg II de l'Union européenne. Tous ont dû s'adapter à de nouvelles problématiques ainsi qu'à de nouvelles formes de présentation dues au média choisi. Chaque auteur a néanmoins eu la liberté de développer son propre style d'écriture malgré les conditions imposées par la rédaction. Les éditeurs et la rédaction se sont attachés à préserver ces traits personnels sans chercher à les niveler, même s'ils se sont toujours efforcés de fournir les informations de base. Les corrections, changements et ajouts aux textes originaux entrepris par la rédaction ont été faits avec le consentement des auteurs. Les auteurs sont donc responsables du contenu des différents articles et paragraphes ainsi que de leur évaluation.

Une grande partie du contenu provient des propres recherches des auteurs ou de l'équipe des auteurs mais une bonne part de ces articles est aussi issue du travail d'autres chercheurs envers qui nous sommes très reconnaissants. Nous tenons aussi à remercier particulièrement les chercheurs et chercheuses qui ont préparé le chemin pour une telle entreprise grâce à leurs travaux antérieurs cités dans l'ouvrage. Une partie d'entre eux ainsi que les institutions importantes de la région transfrontalière et l'équipe Interreg nous ont aidés en mettant à notre disposition des documents et des indications. D'autres encore trouveront des traces de leurs recherches au travers des indications bibliographiques contenues dans les articles. Comme l'équipe de Sarrebruck travaillait avec des moyens limités et était soumise à des contraintes de temps, il lui aurait été impossible de réaliser un tel guide sans les résultats de ces recherches antérieures.

L'origine du projet remonte à un autre projet de dimension plus grande, qui a existé jusqu'en 1997 à l'institut d'histoire de l'Université de la Sarre et avec le soutien de la Deutsche Forschungsgemeinschaft, et qui avait pour objet l'histoire urbaine dans la région transfrontalière Allemagne-France-Luxembourg aux XIX^e et XX^e siècles, sous la direction de Rainer Hudemann. Participaient à ce projet notamment Prof. Dr. Christoph Cornelißen, Dr. Stefan Leiner †, Annette Maas et Dr. Rolf Wittenbrock, alors assistants à l'Université de la Sarre. Ils trouveront des traces et les résultats de discussions communes sous de nombreuses formes dans cette publication.

Le projet repose aussi sur une coopération aussi bien au niveau de la recherche que de l'enseignement créée au milieu des années 1980 entre la chaire d'histoire contemporaine de l'Université de Metz (Prof. Dr. Alfred Wahl et depuis 1999 Prof. Dr. Sylvain Schirmann), de l'Université de Nancy II (Prof. Dr. François Roth) et de la chaire d'histoire contemporaine et du temps présent de l'Université de la Sarre (Prof. Dr. Rainer Hudemann).

En 1996, ces chaires ont présenté en commun une proposition de projet Interreg II intitulée « Historische Vernetzung und kulturelle Identität des Saar-Lor-Lux-Raumes. Stadt und städtische Kultur im 19. und 20. Jahrhundert - Liens historiques et identité culturelle dans l'espace Saar-Lor-Lux . Villes et culture urbaine aux XIX^e et XX^e siècles ». Le projet présenté ici est une partie des résultats de ce travail. Dans le cadre d'Interreg II une coopération était prévue entre la Sarre et la Lorraine, mais pas entre la Sarre et le Luxembourg. Nous avons néanmoins réalisé ce projet avec ces quatre universités, ce que nous avons défendu avec force devant les institutions responsables. Cette coopération entre la Sarre et le Luxembourg a été officiellement acceptée pour Interreg III en 1999, notamment en raison des travaux communs pour le projet présenté ici. Le souvenir semble pouvoir construire l'avenir...

Le projet Interreg avait pour but de réaliser une double interconnexion. Il s'agissait d'une part de construire et de développer les contacts entre les futurs multiplicateurs du travail transfrontalier dans l'espace Sarre-Lor-Lux. C'est dans cette optique que des colloques communs d'un ou deux jours ont réuni régulièrement 30 à 45 participants. Ces colloques ont pu être organisés grâce au soutien de la Elisabeth-Selbert-Akademie, affiliée à la Friedrich Ebert Stiftung, et de la Union Stiftung à Sarrebruck, mais aussi du Parlement du Grand Duché du Luxembourg notamment lors d'une journée d'étude au château de Münsbach, où est née l'idée de ce tour d'horizon en ligne des lieux de la mémoire transfrontalière. Une partie de ce travail en commun se reflète dans les publications, par exemple dans l'une d'elles datant de 2000 et ayant pour thème « Les Associations en Lorraine », ainsi qu'en 2001 dans une autre basée sur un échantillon de travaux de qualification d'étudiants sur le thème « Lorraine et Sarre

depuis 1871 – Perspectives transfrontalières. Lothringen und Saarland seit 1871 – Grenzüberschreitende Perspektiven ».

Ce tour d'horizon à travers les lieux de la mémoire transfrontalière a débuté au printemps 2000 et s'est achevé dans ses grands traits, pour la première édition, au cours de l'été 2001. La mise en exécution du concept dans le choix des objets à présenter a été principalement entreprise par Gerhild Krebs durant l'année 2000, sur la base du travail préalable d'Anne Hahn. Elle a rédigé, sous forme d'ébauche ou de texte final, une grande partie des articles, surtout ceux concernant la Sarre. Nous sommes très reconnaissants à Roger Seimetz d'avoir traité les objets et la plupart des textes concernant le Luxembourg. Les sources photographiques sont principalement le fruit des recherches de Karin Maaß pour la Lorraine, et de Wilfried Busemann et Gerhild Krebs pour la Sarre. Raimund Zimmermann a photographié – en collaboration avec Gerhild Krebs et Karin Maaß – la plupart des objets d'étude, il a réalisé la reproduction d'anciennes photographies et a contribué en sa qualité de graphiste à informatiser le tout avec Marcus Hahn, Heike Kempf et Alexander König. Rainer Hudemann a ensuite complété les photographies pour les trois régions. Martina Müller (aujourd'hui : Martina Saar) a participé à l'élaboration du manuscrit. La production globale Internet a été conçue et réalisée par Marcus Hahn en tant qu'assistant de la chaire d'histoire contemporaine. Il a réalisé en commun avec Rainer Hudemann et l'auxiliaire étudiante Heike Kempf les importants travaux de coordination et de rédaction finale. Dans la mesure où le projet Interreg n'a pas pu être prolongé au-delà du 31.12.2000 il a fallu avoir recours aux moyens mis à disposition par l'Université de la Sarre pour les travaux finaux et aux subventions du Landtag de la Sarre pour l'analyse des sources françaises concernant la problématique transfrontalière. Marcus Hahn a aussi pris en charge la mise en page du matériel cartographique et des propositions d'itinéraires pour la seconde édition Internet de 2004.

La présentation électronique des données a été complètement revue en 2008/2009 pour l'adapter aux nouvelles techniques informatiques. Johannes Großmann, responsable du concept technique global, a réalisé la nouvelle maquette du site Internet, notamment la nouvelle structure du menu et les nouveaux liens entre les différents articles. Une révision rédactionnelle a été entreprise dans un même temps, dont le principal objectif était d'adapter la typographie et d'uniformiser les références bibliographiques. Le contenu des articles n'a été modifié que si les références étaient dépassées, ou pour corriger des erreurs. Michael Hackbarth a réalisé, en tant qu'auxiliaire étudiant, avec Johannes Großmann cette révision rédactionnelle ainsi que la transformation des articles aux formats HTML et PDF.

Nous remercions la commission de l'Union européenne responsable du projet Interreg et en particulier le comité interrégional du programme Interreg II pour le soutien financier apporté au projet « Kulturelle Vernetzung im Saar-Lor-Lux-Raum im 19. und 20. Jahrhundert », financé pour moitié par l'UE, et pour moitié par la région Lorraine, le Land de la Sarre ainsi que par les universités de Sarrebruck, Metz et Nancy II. Nous tenons à remercier tout particulièrement M. Gregor Halmes, « spiritus rector » au Ministère de l'Économie de la Sarre, sans lequel de nombreux problèmes administratifs souvent très compliqués n'auraient pu être résolus.

Nous sommes aussi très reconnaissants envers de nombreuses personnes et institutions qui seront citées par la suite pour leur précieux soutien apporté de manière directe, que cela soit par des conseils, des textes ou l'autorisation de publier du matériel photographique.. Les archives régionales de la Sarre et du musée d'histoire de la Sarre nous ont apporté une aide précieuse en nous fournissant de nombreux documents issus de leurs fonds photographiques. Les droits d'auteurs des images sont indiqués dans chaque légende.

Les moyens financiers apportés dans le cadre du projet Interreg II n'ont malheureusement pas suffi à présenter le projet dans les deux langues, contrairement à ce qui avait été prévu initialement. Les articles sont ainsi publiés dans la langue d'origine des auteurs. Roger Seimetz a quant à lui choisi de publier ses articles en allemand.

Le paragraphe consacré au Luxembourg (1.2) est basé sur un article de Rainer Hudemann, Am Schnittpunkt der Kulturen. Stadtentwicklung und Nationalstaatsbildung in Luxemburg im 19. und frühen

20. Jahrhundert, in : Kurt-Ulrich Jäschke (dir.), Grenzen erkennen – Begrenzungen überwinden, Sigmaringen 1999, p. 385–397.

Pour en savoir plus

Sur la discussion à propos des lieux de mémoire :

Assmann, Aleida, Arbeit am nationalen Gedächtnis. Eine kurze Geschichte der deutschen Bildungsidee, Frankfurt/Main 1993.

Idem, Erinnerung als Erregung, in : Lepenies, Wolf (dir.), Wissenschaftskolleg Jahrbuch 1998/99, Berlin 2000, p. 200–223.

Idem, Erinnerungsräume. Formen und Wandlungen des kulturellen Gedächtnisses, Munich 1999.

Berding, Helmut/Heller, Klaus/Speitkamp, Winfried (dir.), Krieg und Erinnerung. Fallstudien zum 19. und 20. Jahrhundert, Göttingen 2000.

François, Étienne/Schulze, Hagen (dir.), Deutsche Erinnerungsorte, 3 vol., Munich 2001.

Martini, Wolfram (dir.), Architektur der Erinnerung, Göttingen 2000.

Nora, Pierre (dir.), Les lieux de mémoire, 7 vol., Paris 1988–1992 ; certains passages ont été traduits en allemand : Nora, Pierre, Zwischen Geschichte und Gedächtnis, Berlin 1990.

Raphael, Freddy/Herberich-Marx, Geneviève, Mémoire plurielle de l'Alsace. Grandeurs et servitudes d'un pays des marges, Strasbourg 1991.

Rouso, Henry, La hantise du passé, Paris 1998.

Tacke, Charlotte, Denkmal im sozialen Raum. Nationale Symbole in Deutschland und Frankreich im 19. Jahrhundert, Göttingen 1995.

Sur le Luxembourg :

Calmès, Albert et Christian, Histoire contemporaine du Grand-Duché de Luxembourg, 13 vol., ont été publiés les volumes 1–10, Luxembourg 1939–95 ; traduction du vol. 12 : Calmes, Christian, Gründung und Werden eines Landes : 1815 bis heute, Luxembourg 1989.

Hudemann-Simon, Calixte, La noblesse luxembourgeoise au XVIIIe siècle, Paris et Luxembourg 1995.

Poidevin, Raymond/Trausch, Gilbert (dir.), Les relations franco-luxembourgeoises de Louis XIV à Robert Schuman, Metz 1978.

Trausch, Gilbert, Histoire du Luxembourg, Paris 1994.

Idem, Luxemburg als Dritter zwischen Deutschland und Frankreich, in : Les tiers dans les relations franco-allemandes. Dritte in den deutsch-französischen Beziehungen, édité sur commande du Comité franco-allemand des historiens par Christian Baechler et Klaus-Jürgen Müller, Munich 1996, p. 105–118.

Idem, Der Einfluß Deutschlands in Luxemburg um 1900, in : Pflug, Günther/Eckert, Brita/Friesenhahn, Heinz (dir.), Bibliothek-Buch-Geschichte, Frankfurt/Main 1977, p. 492–508.

Sur la Lorraine :

Baudin, François, Histoire économique et sociale de la Lorraine, 3 vol., Nancy/Metz 1992–1997.

Bonnet, Serge, Sociologie politique et religieuse de la Lorraine, Paris 1972.

Desmars, Bernard/Wahl, Alfred (dir.), Les associations en Lorraine. De 1871 à nos jours, Metz 2000.

Parisse, Michel et al., Histoire de la Lorraine, Toulouse 1978 ; en allemand : Lothringen – Geschichte eines Grenzlandes, traduit par Hans-Walter Herrmann, Sarrebruck 1984.

Roth, François, La Lorraine annexée. Étude sur la Présidence de Lorraine dans l'Empire allemand 1870–1918, Nancy 1976.

Roth, François, Histoire de la Lorraine, vol. 1 : De la Révolution à la Grande Guerre, Metz 1992, vol. 2 : Le vingtième siècle : 1914–1994, Metz 1994.

Wahl, Alfred, L'option et l'émigration des Alsaciens-Lorrains (1871–1872), Paris 1974.

Sur la Sarre :

Van Dülmen, Richard/Hannig, Jürgen/Linsmayer, Ludwig (dir.), Erinnerungsarbeit : Die Saar '33–'35. Katalog der Ausstellung zur 50jährigen Wiederkehr der Saarabstimmung vom 13. Januar 1935, Sarrebruck 1985.

Hoppstädter, Kurt/Herrmann, Hans-Walter (dir.), Geschichtliche Landeskunde des Saarlandes, vol. 1 : Vom Faustkeil zum Förderturm, Sarrebruck 1960, vol. 2 : Von der fränkischen Landnahme bis zur französischen Revolution, Sarrebruck 1977.

Hudemann, Rainer/Jellonnek, Burkhard/Rauls, Bernd (dir.), avec la collaboration de Marcus Hahn, Grenz-Fall. Das Saarland zwischen Frankreich und Deutschland 1945–1960, St. Ingbert 1997.

Hudemann, Rainer/Poidevin, Raymond, avec la collaboration d'Annette Maas (dir.), Die Saar 1945–1955. Ein Problem der europäischen Geschichte. La Sarre 1945–1955. Un problème de l'histoire européenne, Munich 1992, 2e édition 1995.

Linsmayer, Ludwig, Politische Kultur im Saargebiet 1920–1932. Symbolische Politik, verhinderte Demokratisierung, nationalisiertes Kulturleben in einer abgetrennten Region, St. Ingbert 1992.

Mallmann, Klaus-Michael/Paul, Gerhard/Schock, Ralph/Klimmt, Reinhard, Richtig daheim waren wir nie. Entdeckungsreisen ins Saarrevier 1815–1955, Bonn 3e édition 1995.

von Zur Mühlen, Patrick, « Schlagt Hitler an der Saar ! ». Abstimmungskampf, Emigration und Widerstand im Saargebiet 1933–1935, Bonn 2e édition 1981.

Paul, Gerhard, « Deutsche Mutter – heim zu Dir ! ». Warum es mißlang, Hitler an der Saar zu schlagen. Der Saarkampf 1933–1935, Cologne 1984.

Zenner, Maria, Parteien und Politik im Saargebiet unter dem Völkerbundsregime 1920–1935, Sarrebruck 1966.

La région Sarre-Lor-Lux :

Brücher, Wolfgang/Franke, Peter Robert (dir.), Probleme von Grenzregionen : Das Beispiel Saar-Lor-Lux-Raum. Beiträge zum Forschungsschwerpunkt der Philosophischen Fakultät der Universität des Saarlandes, Sarrebruck 1987.

Hudemann, Rainer/Wittenbrock, Rolf (dir.), Stadtentwicklung im deutsch-französisch-luxemburgischen Grenzraum (19. u. 20. Jh.). Développement urbain dans la région frontalière France-Allemagne-Luxembourg (XIXe et XXe siècles), Sarrebruck 1991.

Kugler, Lieselotte (dir.), Grenzenlos. Lebenswelten in der deutsch-französischen Region an Saar und Mosel seit 1840. Katalog zur Ausstellung, Sarrebruck 1998.

Soutou, Georges-Henri, L'Or et le sang. Les buts de guerre économiques de la Première Guerre mondiale, Paris 1989.

Sur la problématique de la frontière :

Demarolle, Jeanne-Marie (dir.), Frontières (?) en Europe occidentale et médiane de l'Antiquité à l'an 2000, Metz 2001 ; contient entre autres : Roth, François, La frontière franco-allemande de la Moselle au

Rhin 1918–1939, p. 127–138 ; Brunn, Denis, Les entreprises allemandes en Moselle dans la première moitié des années 1930, p. 431–445.

Haubrichs, Wolfgang/Schneider, Reinhard (dir.), Grenzen und Grenzregionen. Frontières et régions frontalières. Borders and Border Regions, Sarrebruck 1994 ; contient en particulier : François Roth, La frontière franco-allemande 1871–1918, p. 131–145.

Überfill, François, La société strasbourgeoise entre France et Allemagne (1871–1924). La société strasbourgeoise à travers les mariages entre Allemands et Alsaciens à l'époque du Reichsland, Le sort des couples mixtes après 1918, Strasbourg 2001.